



C · O · L · L · È · G · E
MONT-SACRÉ-COEUR

COLLÈGE MONT-SACRÉ-COEUR

210, Denison Est, C.P. 32 - Granby (Québec) - Tél. : (450) 372-6882 Téléc. : (450) 372-9219

CHANGEMENT DE COURS (VOIR PROCESSUS PAGE 2)

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

GROUPE : _____

Cours inscrit :

Cours désiré :

Raison du changement :

J'autorise mon enfant à faire une démarche pour un obtenir un changement de cours.

Signature des parents : _____

Date : _____

SERVICES PÉDAGOGIQUES

Demande reçue le : _____

Initiales : _____

Demande acceptée le : _____

Initiales : _____

Demande refusée le : _____

Initiales : _____



C · O · L · L · È · G · E
MONT-SACRÉ-COEUR

PROCESSUS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE COURS

Sachant que :

- Lors de l'inscription, l'élève et ses parents doivent considérer, sérieusement, le choix de cours fait pour l'année suivante.
- Pour les élèves du 2^e cycle, il est fortement recommandé de rencontrer M^{me} Chantal Tremblay, conseillère en information scolaire, afin de s'assurer que les choix faits correspondent aux exigences des préalables des programmes postsecondaires.
- Pour un choix d'option, de volet, de niveau d'anglais ou de séquence mathématique, le cours choisi n'est pas une activité, mais bien un cours dont le programme requiert un nombre d'heures obligatoires de travail pour le réussir. C'est pourquoi, une demande de changement doit être faite pour un motif sérieux.
- Les cours choisis seront attribués avant la fin de l'année scolaire en cours. La confirmation de la séquence mathématique de 4^e et de 5^e secondaire se fera suite à la réussite du cours de mathématique de l'année courante. La confirmation pour les options chimie et physique se fera suite à la réussite des cours de science et technologie et de science et technologie de l'environnement de 4^e secondaire.

Il est à noter que :

- **Toute demande de changement effectuée avant le 30 juin**, doit être faite par écrit en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire est disponible sur le site du Collège. Cette demande est accordée si la logistique du Collège le permet. **Seuls les élèves dont le changement est accepté, recevront leur nouveau choix de cours avec l'envoi du dernier bulletin. ****
- **Toute demande de changement effectuée entre le 1^{er} juillet et la première journée d'accueil (remise des effets scolaires)**, doit être faite par écrit en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire, disponible sur le site du Collège, doit être retourné au Collège, accompagné d'un chèque de 20 \$ pour le traitement de la demande. Cette demande est accordée si la logistique du Collège le permet. **Seuls les élèves dont le changement est accepté, recevront leur nouvel horaire lors de la première journée de cours. ****
- **Toute demande de changement effectuée après la première journée d'accueil (remise des effets scolaires)**, doit être faite par écrit en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire, disponible sur le site du Collège, doit être accompagné d'un chèque de 20 \$ pour le traitement de la demande. Cette demande est accordée si la logistique du Collège le permet. **Seuls les élèves dont le changement est accepté, recevront leur nouvel horaire deux jours ouvrables après la date limite de la remise des demandes. ****

****** Toutes les demandes de changement sont traitées la même journée en tenant compte de leur date d'arrivée. **Elles doivent être retournées au secrétariat de la direction générale.**